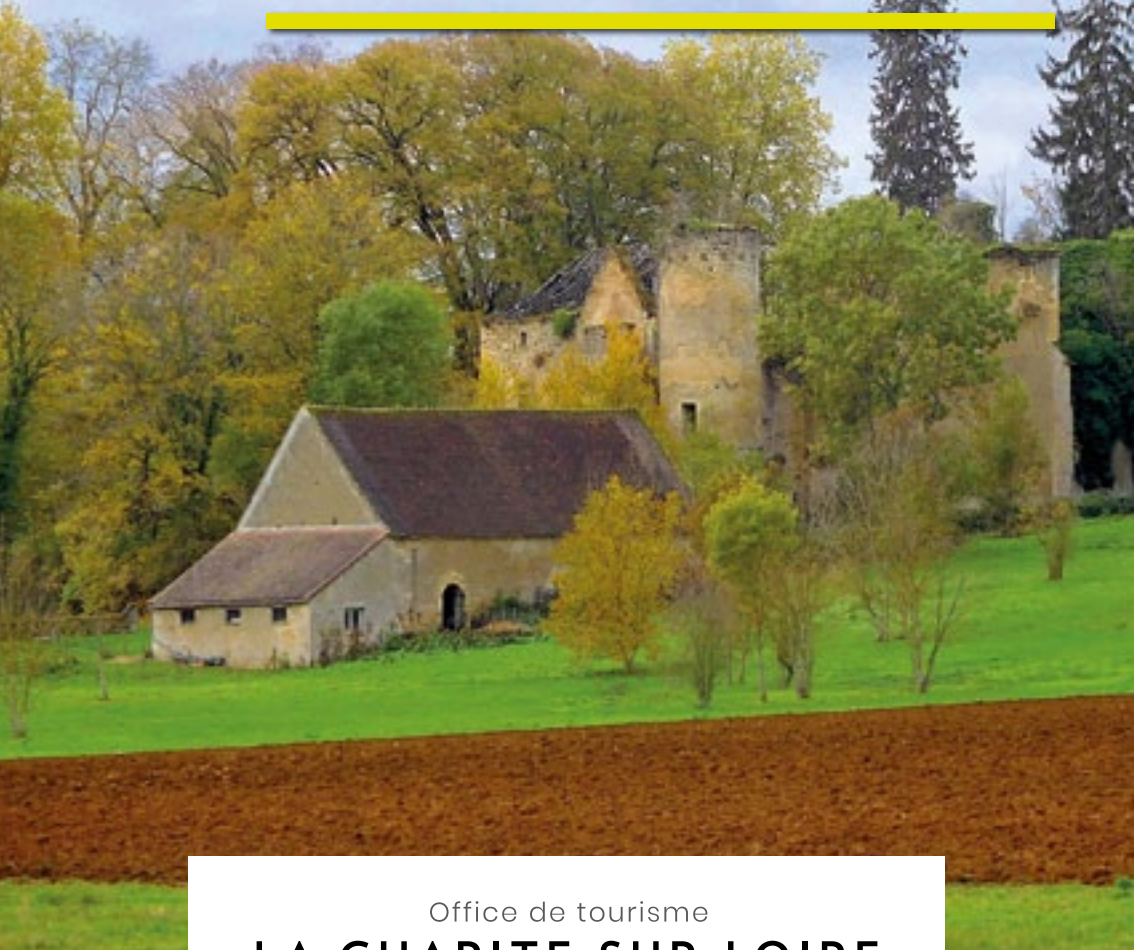


Balade pédestre

Terres de seigneurs

CHAMPLEMY - ARZEMBOUY



Office de tourisme
LA CHARITE-SUR-LOIRE
Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Terres de seigneurs



La halle aux grains

Au XIX^e siècle, Champlemy est un bourg très actif. Situé sur un sol fertile, on y produit en abondance froment, orge et avoine. L'ancienne halle, propriété du duc Émeric Civrac de Lorges, occupait pratiquement toute la place du bourg et empêchait la réfection et l'élargissement de la route Clamecy-Nevers. Le duc accepta sa démolition et plusieurs propriétés privées furent achetées par la commune pour construire la nouvelle halle à son emplacement actuel. Édifiée entre 1851 et 1865, elle était aussi destinée au commerce des grains : Champlemy avait alors une mesure spéciale dite « mesure de Champlemy » encore utilisée à la fin du XIX^e siècle. La commune comptait à cette

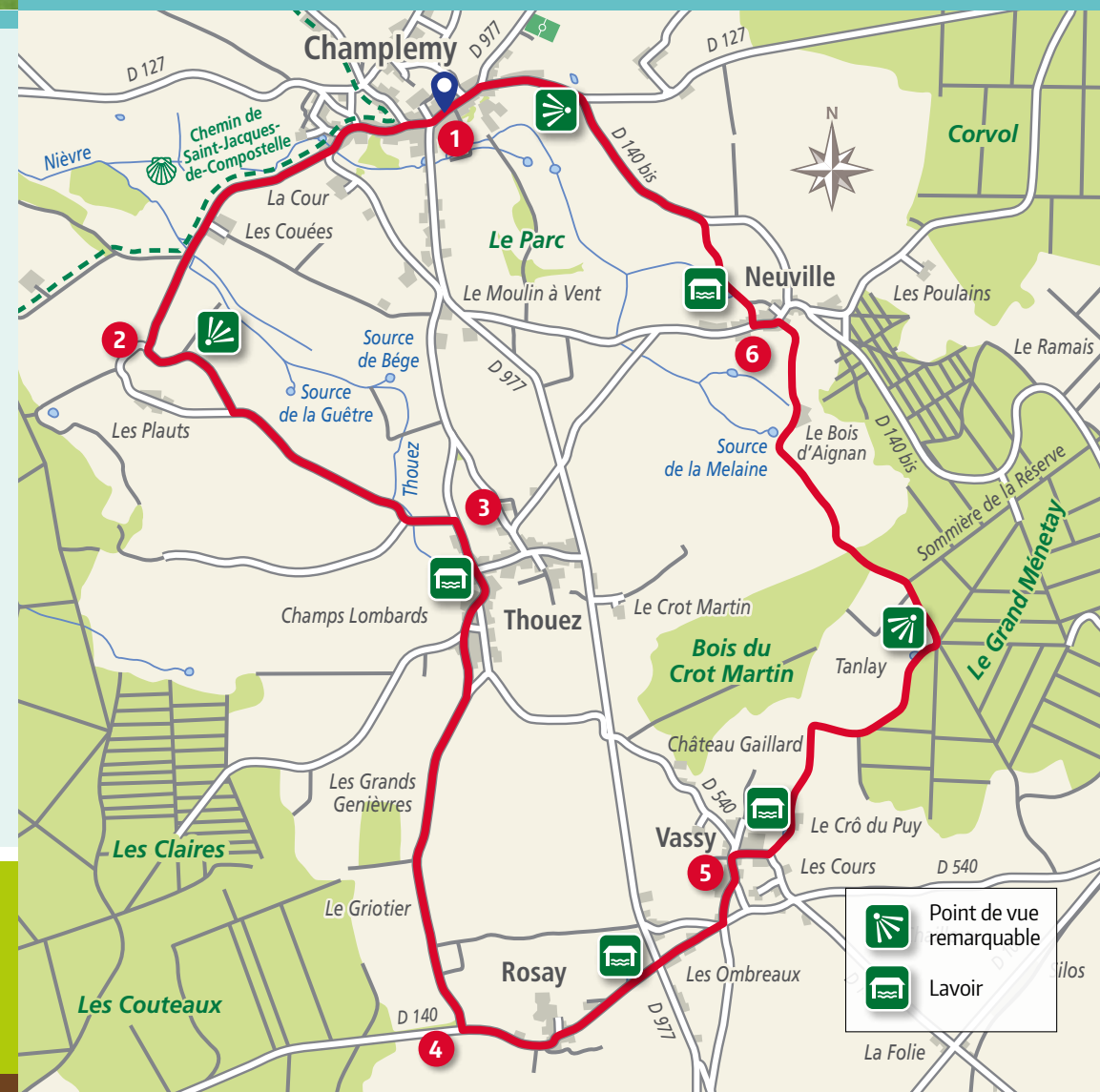
période jusqu'à 8 foires dans l'année, certaines d'entre elles étaient très réputées.

D'architecture typique de l'époque, elle est surmontée d'un clocheton caractéristique qui comporte deux horloges. Le signal de ce dernier annonçait le début et la clôture des marchés.



▼ Champlemy - Arzembouy

- Élansez-vous avec quiétude dans l'écrin verdoyant qu'offre cette balade. Lavois, chapelle, château, points de vue et hameaux sont autant de curiosités à découvrir en chemin. Une échappée idéale pour les marcheurs en quête de balades champêtres.
- 1 De la place de la Halle, traversez la D 977 au passage piéton pour descendre la rue de la poste en direction des Couées (C9). Vous êtes sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Descendez la rue de La Grande Fontaine. Au rond-point, continuez tout droit. Traversez le ruisseau puis au croisement en Y poursuivez à droite. Passez le hameau des Couées et continuez tout droit sur la route qui monte aux Plauts.
- 2 Au premier virage, tournez à gauche dans le chemin enherbé et profitez du point de vue sur les alentours. Après 500 mètres, au croisement en T, poursuivez à gauche. Au croisement suivant, prenez à gauche.
- 3 À la route, tournez à droite, vous entrez dans Thouez. Empruntez la rue du Lavois, celui-ci mérite le coup d'œil. Au croisement en Y, prenez sur la droite la rue du Griotier. Continuez tout droit jusqu'au chemin de terre que vous suivez sur près de 1,5 km.
- 4 À la route, tournez à gauche. Vous entrez dans le charmant hameau de Rosay. Au stop, traversez prudemment la D 977. Continuez en face en direction des Ombreaux puis prenez la 2^e rue à gauche (rue de Vassy). Restez sur cette route jusqu'au puits. À ce moment, descendez à droite puis prenez le chemin du Crô du Puy à gauche après avoir passé les hangars. Vous pouvez profiter d'une petite pause près du lavoir.
- 5 Restez toujours sur ce chemin qui vire à droite et entre très brièvement dans le bois. À la sortie de celui-ci, passez la réserve d'eau et continuez ce chemin en lisière de forêt. Après une partie en sous-bois rejoignez le hameau du Bois d'Aignan et poursuivez jusqu'à Neuville.
- 6 Au puits, continuez de descendre sur la gauche. Tournez à la première à droite, rue de la Fontaine. Le lavoir à votre gauche, suivez ce chemin jusqu'à la D 140 bis. Prenez à gauche. Au croisement avec la D 127, admirez la vue sur le château puis tournez à gauche. Vous entrez dans Champlemy, passez la mairie puis regagner le bourg.



Distance : 12,2 km

Durée : 3h00

Difficulté : moyenne

Couleur du balisage : **bleu**

Départ : Champlemy,
place de la Halle

RECOMMANDATIONS

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacheritesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacheritesurloire-tourisme.com



Travail technique effectué par l'OT La Charité-sur-Loire - Bertranges - Val de Nièvre avec le soutien du chantier d'insertion et de la Communauté de communes Les Bertranges.